



CNW TELBEC : code 68
Envoi aux hebdomadaires

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION LE 2 SEPT 2010, À 14 H 30

Entente Canada-Québec relative au Programme d'infrastructures de loisirs

**INVESTISSEMENT GOUVERNEMENTAL DE 1 770 844 \$
À LA VILLE DE SAINTE-CATHERINE POUR LA MISE AUX NORMES
D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES**

Sainte-Catherine, 2 septembre 2010 – Le ministre des Ressources naturelles et député de Mégantic–L'Érable à la Chambre des communes, l'honorable Christian Paradis et le whip en chef du gouvernement et député de Châteauguay, monsieur Pierre Moreau, au nom du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, sont heureux de souligner aujourd'hui le début des travaux de réaménagement du parc Fleur de Lys à Sainte-Catherine. Le député Pierre Moreau, qui a procédé à la première pelletée de terre, a profité de l'occasion pour annoncer qu'une aide financière conjointe de 1 770 844 \$ a été accordée à la Ville de Sainte-Catherine pour la réalisation des travaux dans le cadre du *Programme d'infrastructures de loisirs (PIL)*.

Le coût total du projet est évalué à 2 656 268 \$ et pourra être réalisé grâce à un investissement gouvernemental de 1 770 844 \$. La contribution du gouvernement du Québec et celle du gouvernement du Canada s'élèvent chacune à 885 422 \$. La Ville de Sainte-Catherine participe également au financement du projet, à raison de 885 424 \$.

Le projet vise la rénovation et le réaménagement du parc Fleur de Lys situé sur le boulevard Saint-Laurent entre l'avenue Bédard et Place Leblanc dans le centre-ville de Sainte-Catherine. La majorité des infrastructures récréatives et sportives de la Ville sont localisées dans ce parc multifonctionnel. On y retrouve notamment un terrain de basket-ball et de baseball, des terrains de tennis, des aires de jeux pour enfants ainsi que des jeux d'eau.

« Le soutien financier du gouvernement du Canada au projet annoncé aujourd'hui témoigne de son engagement à doter les municipalités d'infrastructures conformes aux principes de développement durable », a indiqué le ministre Paradis. « Des infrastructures de qualité sont un élément essentiel d'une économie moderne et créatrice de richesse. »

« La remise à neuf du parc Fleur de Lys profitera aux résidents et familles de la ville. Je me réjouis que nos gouvernements s'allient avec la Ville de Sainte-Catherine pour mettre aux normes des infrastructures de loisirs qui vont répondre aux besoins de la population dans une perspective de développement durable. Ces infrastructures sportives subiront une véritable cure de rajeunissement! Nous encourageons ainsi les citoyennes et les citoyens à avoir un mode de vie sain et actif », a déclaré le député Pierre Moreau.

Rappelons que les gouvernements du Canada et du Québec ont conclu une entente afin d'accélérer la mise en chantier de projets touchant les infrastructures de loisirs d'ici le 31 mars 2011. À cet effet, la contribution du gouvernement du Canada est de 76 millions de dollars et celle du Québec est égale ou supérieure à cette dernière. Le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et l'administration de la municipalité ou de l'organisme visé se partageront le financement des projets d'infrastructures de loisirs. L'investissement aura ainsi un meilleur effet multiplicateur, à l'image des autres programmes d'infrastructures.

L'investissement annoncé aujourd'hui s'inscrit dans le cadre du programme Infrastructures de loisirs Canada du gouvernement du Canada ainsi que du programme Infrastructures de loisirs du gouvernement du Québec.

Le programme infrastructures de loisirs Canada, qui relève du plan d'action économique adopté en janvier 2009 par le gouvernement fédéral, a pour objectif de relancer l'économie dans l'immédiat et de contrer les effets à court terme du ralentissement économique mondial. Les investissements publics dans ce domaine créeront de nouveaux emplois et contribueront à la santé et à la qualité de vie de la population. Pour plus de précisions sur ce plan, consultez le site www.plandaction.gc.ca.

Pour connaître l'état d'avancement du Plan québécois des infrastructures, consultez le site www.infrastructures.gouv.qc.ca.

Also available in English: www.dec-ced.gc.ca.

- 30 -

Sources : Andrée-Lyne Hallé
Attachée de presse
Bureau du député de Châteauguay
450 699-4136

Benoît Fortin
Adjoint spécial aux communications
Cabinet de l'honorable Denis Lebel
Développement économique Canada
819 997-3319